

# NÉGOCIATIONS SALARIALES 2025

## DES DIVIDENDES AU MAXIMUM POUR DES AGS AU MINIMUM



Ce jeudi 20 février 2025, s'est tenue la deuxième réunion des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO), faisant suite à celle du 6 février. Lors de la première réunion, la direction s'était félicitée de sa politique de rémunération, mettant notamment en avant son plan d'actionnariat salarié. Pourtant, à l'issue de cette seconde réunion, les propositions mises sur la table apparaissent largement décevantes au regard des résultats financiers annoncés par le groupe.

En 2024, Renault maintient une marge opérationnelle à 7,6 %, et un free cash-flow de 2,9 milliards malgré l'impact de Nissan. Ces performances ont été obtenues au prix d'une flexibilité accrue du temps de travail et d'augmentations de salaires bien inférieures à l'inflation. Cependant, les bénéfices ne sont pas redistribués équitablement : alors que la participation dans Nissan entraîne un impact négatif de 2 milliards d'euros sur les comptes, les actionnaires, eux, se voient attribuer une

hausse du dividende de 19 %, pour une somme totale de 730 millions d'euros.

Le périmètre de la négociation est étendu à toutes les entités (liées à la convention de la métallurgie), à l'exception de QSTOMIZE. La direction retient un taux d'inflation de 1,2 % pour cette négociation. Les propositions ont été construites sur la base de deux groupes : les non-cadres (groupes A, B, C, D et E) et les cadres (groupes F à I).

Non-cadres 17100		Cadres 12300
Groupes A, B, C	Groupes D & E	Groupes F à I
AGS : 1,2%		
Talon de 30		AI : 2,6%
AI : 1,4% taux de couverture 80%		
Prime de performance : 300, 400 et 500 pour 70% des salariés	Prime de performance : 500, 800 et 1100 pour 70% des salariés	Part variable supérieure à 100% des cadres éligibles
		Suppression rampe de lancement pour les embauchés 2024 mise en œuvre 1er janvier 2025
Attention portée à l'égalité homme femme		
Reconduction du plan d'actionnariat salarié		

\* Suppression de la rampe de lancement et repositionnement de la rémunération pour les cadres embauchés en 2024 HORS BUDGET.

\* -Element de rémunération impactés par le talon minimum 1,2% avec talon de 30€

Classe d'emploi	Impact AG avec talon en % de la base mini
A2 & B3	1,5%
B4	1,47%
C5	1,42%
C6	1,35%
D7	1,30%
D8	1,21%
E9	1,2%
E10	1,2%

QUE DES MIETTES POUR LES SALARIÉS



# NÉGOCIATIONS SALARIALES 2025

## Revendications CGT issues de l'enquête salariales faites auprès des salariés du groupe

- 1 AGS pour tous à hauteur de 400€ mensuel
- 2 AGS et AI sans perte sur toutes garanties (accessoires, garanties de ressources.)
- 3 Une grille du Salaire Minimum Hiérarchique du barème unique débutant à 2000€
- 4 Revalorisation du prime télétravail à hauteur de 100€. Indemnité transport (barème ci-joint)

Revendication CGT : Indemnité de transport			
1 Km à moins de 10 Km	10 Km à moins de 20 Km	De 20 km à moins de 30 Km	30 Km et plus
4,00 €	4,50 €	5,50 €	6,00 €

### Revendications CGT (Hors budget)

- 13ème mois
- Loi Rebsamen
- Equilibre salarial entre les femmes et les hommes
- Allocations vacances et allocations de fin d'année : Restauration des deux paliers ancienneté dont majoration de 10% pour 10 ans, 20% pour 20 ans d'ancienneté dans le Groupe)

 Pour la CGT :

Une fois de plus, la direction n'a pas pris en compte les revendications de la CGT pour les NAO 2025. Elle démarre la négociation en mettant en avant le montant de la prime d'intéressement, qu'elle considère comme faisant partie des NAO. Elle se vante d'une année exceptionnelle, avec une marge opérationnelle proche du record et un free cash-flow indécent. La direction annonce que Renault est le seul constructeur automobile européen (avec Ferrari et ses 14 000 € de prime d'intéressement) à atteindre ses objectifs.

Et pourtant, au final, une fois de plus, la direction a accordé peu, voire presque rien, aux salariés en reconnaissance de l'effort fourni durant l'année 2024. Seule une mobilisation des salariés aurait permis d'obtenir de véritables augmentations de salaire.

**LE CONSTAT EST CLAIR : LA PRIORITÉ DE LA DIRECTION EST DE REVERSER DES DIVIDENDES EXTRAORDINAIRES AUX ACTIONNAIRES. NOTRE PDG FAIT BIEN PARTIE DES PLUS GROS ACTIONNAIRES.**

**UNE FOIS DE PLUS, LA TEAM SYNDICALE S'EST RANGÉE DU CÔTÉ DE LA DIRECTION.**